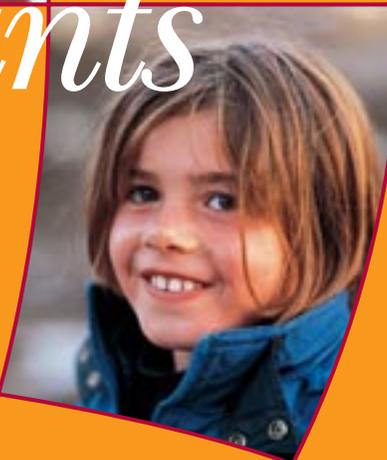
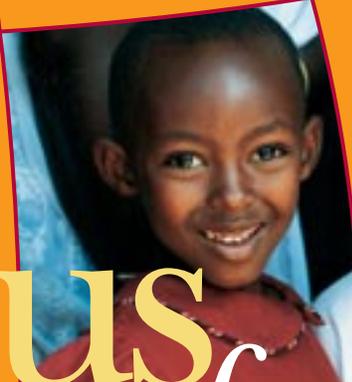


Nous *les enfants*



Honorer les promesses du
Sommet mondial pour les enfants

MISE A JOUR

La version de septembre du Rapport du Secrétaire général « Nous, les enfants : honorer les promesses du Sommet mondial pour les enfants » a mis à jour certaines des données utilisées dans la version de mai, celle qu'avait examinée le Comité préparatoire de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants en juin 2001. Pour obtenir les données les plus récentes et les plus complètes de l'examen de fin de décennie, veuillez consulter "Progrès accomplis depuis le Sommet mondial pour les enfants : statistiques mises à jour". On peut obtenir des informations détaillées pays par pays à www.childinfo.org

Kofi A. Annan

Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies



TABLES DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS DE KOFI A. ANNAN, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

PREMIÈRE PARTIE : LES ENFANTS D'ABORD	1
LES ENFANTS PENDANT LES ANNÉES 90 – LE CONTEXTE MONDIAL	6

DEUXIÈME PARTIE : PROGRÈS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA DÉCLARATION ET DU PLAN DU SOMMET MONDIAL 19

SANTÉ, NUTRITION, EAU ET ASSAINISSEMENT	19
Santé de l'enfant	20
Nutrition	26
Santé des femmes	34
Eau potable et assainissement	39
VIH/SIDA	43
Santé et développement des adolescents	46
Évolution des politiques et stratégies en matière de santé, d'alimentation et d'approvisionnement en eau et d'assainissement	47
Mesures prioritaires	49

ÉDUCATION ET ALPHABÉTISATION	52
Éducation primaire	52
Éducation et situations d'urgence	56
Travail des enfants et éducation	58
Enseignement secondaire et technique	59
Enseignements tirés de l'expérience dans le domaine de l'éducation	60
Développement du jeune enfant	61
Alphabétisation des adultes	63
Connaissances, compétences et valeurs nécessaires à une vie meilleure	64
Évolution des politiques et stratégies en matière d'éducation	65
Mesures prioritaires	67

PROTECTION ET DROITS CIVILS DES ENFANTS	69
Le rôle de la famille	69
Droits civils et libertés	72
Mesures de protection spéciales	72

TROISIÈME PARTIE : PERSPECTIVES D'AVENIR 91

LES ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA DÉCENNIE ÉCOULÉE	91
CONSTRUIRE UN MONDE DIGNE DES ENFANTS	96

Cette publication est une version abrégée et adaptée du Rapport du Secrétaire général « Nous, les enfants : examen de fin de décennie de la suite donnée au Sommet mondial pour les enfants » (A/S-27/3) du 4 mai 2001, examiné par le Comité préparatoire de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants, lors de sa troisième session, en juin 2001. Certaines des données ont été mises à jour.

Il est possible de consulter ce rapport abrégé et le rapport intégral sur le site Internet de l'UNICEF : www.unicef.org
Pour de plus amples renseignements, veuillez envoyer un courriel à : pubdoc@unicef.org
Copyright © 2001 UNICEF ISBN : 92-806-3721-5 Numéro de vente : F.01.XX.19

UNICEF, Maison de l'UNICEF, 3 UN Plaza, New York, NY 10017, États-Unis d'Amérique.

NOUS *les enfants*

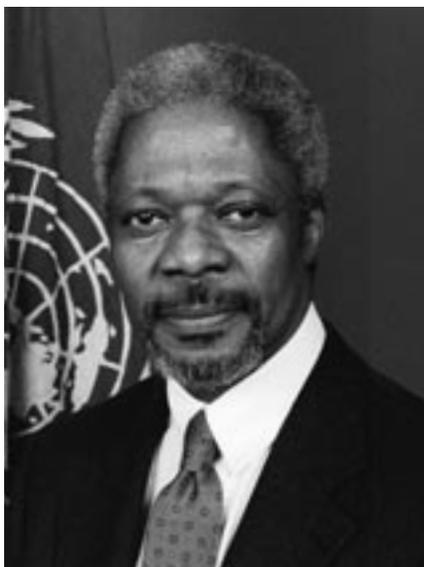
Honorer les promesses du
Sommet mondial pour les enfants



Kofi A. Annan
Secrétaire général des Nations Unies

AVANT-PROPOS

NOUS *les enfants*



UN/DPI/Grant © United Nations

Assurer le bien-être de nos enfants a toujours été l'aspiration la mieux partagée du monde.

La Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants, à laquelle ce rapport est destiné, donne aux dirigeants du monde entier l'occasion historique de renouveler leur engagement à créer un monde digne des enfants. Elle s'inscrit également dans le prolongement direct du Sommet du millénaire, au cours duquel ces mêmes dirigeants ont résolu de réduire de moitié la proportion de personnes vivant dans l'extrême pauvreté, de diminuer les taux de mortalité infantile et maternelle, de garantir à tous de l'eau salubre et une éducation de base, de faire reculer le VIH/SIDA et d'atteindre, en matière de développement, de nombreux autres objectifs dont dépend l'avenir de nos enfants.

On entend parfois dire que les conférences des Nations Unie se soldent par une série

ants

d'objectifs sans cesse renouvelés et jamais atteints. Ce rapport apporte la preuve du contraire. Il explique, faits et chiffres à l'appui, comment le Sommet mondial pour les enfants de 1990, qui fut à l'époque le plus grand rassemblement de dirigeants internationaux jamais organisé, a donné lieu à un suivi systématique et à une évaluation rigoureuse des mesures prises, et a conduit à de nombreux et remarquables progrès. Il a notamment permis d'exploiter la volonté politique à l'origine de la Convention relative aux droits de l'enfant, qui est maintenant l'instrument de défense des droits de l'homme le plus accepté au monde. Le fait que tous les objectifs et cibles du Sommet mondial n'aient pas été entièrement atteints devrait maintenant nous inciter à renforcer le soutien politique, les ressources et la mobilisation sociale en faveur des enfants.

Rien n'est plus important que de bâtir un monde dans lequel tous nos enfants auront la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel et de grandir en bonne santé, ainsi que dans la paix et dans la dignité. Je recommande ce rapport à tous les participants à la Session extraordinaire consacrée aux enfants, et aux millions de militants du monde entier qui se sont unis pour défendre la cause des enfants.



Kofi A. Annan
Secrétaire général de
l'Organisation des Nations Unies